

**COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**Exercice terminé le 30 juin 2010**

# COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

---

## TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 30 juin 2010

---

<b>RAPPORT DES VÉRIFICATEURS</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS:</b>	
Situation financière	2
Résultats	3
Continuité du surplus (déficit) accumulé	4
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES</b>	5
<b>RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES</b>	21

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

### SITUATION FINANCIÈRE Exercice terminé le 30 juin

	2010	2009
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	- \$	5 136 942 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	15 854 167	18 808 715
Subvention de financement à recevoir	59 687 943	60 629 739
Taxe scolaire à recevoir (note 5)	2 302 143	2 852 283
Débiteurs (note 6)	4 474 943	4 249 531
Stocks destinés à la revente	53 549	71 798
Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 424 000	1 246 000
Frais reportés liés aux dettes	440 618	578 556
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>84 237 363 \$</b>	<b>93 573 564 \$</b>
<b>PASSIFS</b>		
Emprunts à court terme (note 7)	22 956 758 \$	- \$
Créditeurs et frais courus (note 8)	27 058 989	26 802 890
Revenus reportés (note 9)	2 595 814	2 256 147
Provision pour avantages sociaux futurs (note 10)	9 036 925	7 718 505
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 11)	158 460 600	185 816 240
Autres passifs (note 12)	277 232	587 463
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>220 386 318 \$</b>	<b>223 181 245 \$</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>( 136 148 955 )\$</b>	<b>( 129 607 681 )\$</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 13)	172 318 350 \$	166 234 455 \$
Stocks de fournitures	412 178	362 730
Frais payés d'avance (note 14)	1 227 933	736 838
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>173 958 461 \$</b>	<b>167 334 023 \$</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	<b>37 809 506 \$</b>	<b>37 726 342 \$</b>
<b>POUR LA COMMISSION SCOLAIRE</b>		
<b>Présidente</b>		
<b>Directrice générale</b>		

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

### RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin

2010

2009

#### REVENUS

Subvention de fonctionnement du MELS	193 689 783 \$	191 742 855 \$
Taxe scolaire	53 789 106	52 777 374
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	176 181	164 667
Ventes de biens et services	28 001 766	24 649 086
Revenus divers	3 126 647	6 920 968
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	24 949	16 850

#### TOTAL DES REVENUS

278 808 432

276 271 800

#### DÉPENSES

Activités d'enseignement et de formation	128 910 188	125 819 850
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	54 525 605	52 977 977
Services d'appoint	35 736 810	34 647 930
Activités administratives	14 109 563	13 295 980
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	29 555 193	29 338 239
Activités connexes	14 946 113	17 341 167

#### TOTAL DES DÉPENSES

277 783 472

273 421 143

#### SURPLUS AVANT LA VARIATION DE LA SUBVENTION DE FINANCEMENT

1 024 960

2 850 657

#### Variation de la subvention de financement

( 941 796 )

( 724 554 )

#### SURPLUS DE L'EXERCICE

83 164 \$

2 126 103 \$

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

### CONTINUITÉ DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ Exercice terminé le 30 juin

	2010	2009
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>		
Déjà établi	( 23 481 953 )\$	( 26 290 631 )\$
Redressements affectant les exercices antérieurs (note 4)	61 208 295	61 890 870
	37 726 342	35 600 239
Surplus de l'exercice	83 164	2 126 103
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>37 809 506 \$</b>	<b>37 726 342 \$</b>

# COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2010

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS

La Commission scolaire est constituée en vertu des articles III et suivants de la Loi sur l'instruction publique, et en vertu du décret no 1014-97 du 13 août 1997 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1998.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés par la Commission scolaire conformément aux principes comptables généralement reconnus pour le secteur public établis par le Conseil de la comptabilité dans le secteur public et ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3). Les renseignements compris dans les états financiers sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations.

#### **Méthode de comptabilité**

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La méthode de la comptabilité d'exercice constate les revenus au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et mesurables; les dépenses équivalent au coût des biens et des services acquis durant la période, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de trésorerie non affectée et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

#### **Actifs financiers**

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation annuelle de cette provision est imputée aux dépenses.

Le fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention est comptabilisé au montant versé annuellement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour atteindre le montant de capital à payer à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 1)

#### **Stocks**

Les stocks qui se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières sont présentés à titre d'actifs non financiers. Les stocks destinés à la revente sont présentés à titre d'actifs financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de valeur de réalisation nette.

#### **Passifs - contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles**

Les contributions reçues relativement aux acquisitions d'immobilisations amortissables sont reportées et constatées aux résultats selon la même méthode et les mêmes durées que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

#### **Passifs - revenus reportés**

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés au passif.

Des revenus peuvent être comptabilisés à titre de revenus reportés s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes:

- Une clause de finalité qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à la période ou aux périodes dans lesquelles les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert telles que le remboursement des ressources transférées.

À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives, les revenus de subvention versés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport conformément aux dispositions des règles budgétaires ne sont pas reportés.

# COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2010

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 2)

#### **Passifs - provision pour avantages sociaux futurs**

Les obligations découlant des avantages sociaux futurs (congés de maladie, vacances, heures supplémentaires accumulées et indemnités de départ) dus aux employés du gouvernement sont comptabilisées à titre de passif. La variation annuelle de ce compte est portée aux dépenses.

#### **Passifs - dettes**

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission.

#### **Passif environnemental**

Un recensement effectué démontre que la Commission scolaire est propriétaire de terrains contaminés. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, la Commission scolaire pourrait être tenue de réaliser des travaux de décontamination. Les coûts de ces travaux sont estimés à 3 054 708 \$. Toutefois, aucun passif résultant de ces travaux n'est comptabilisé dans les états financiers de la Commission scolaire puisque, le gouvernement du Québec a signifié qu'il assumera ces coûts et inscrira les passifs estimés relativement à ces terrains.

#### **Régime de retraite**

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentés aux états financiers.



## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2010

---

#### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 3)

##### Actifs non financiers - immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes:

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipements	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires- achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques ne sont pas comptabilisés à titre d'immobilisations, mais sont indiqués en note aux états financiers et leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition. En contrepartie, la juste valeur de l'immobilisation amortissable acquise par donation ou pour une valeur symbolique est comptabilisée au passif à titre de revenu reporté lesquels sont amortis et virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Cependant, pour les terrains, la contrepartie est constatée dans les résultats à titre de produit dans l'année d'acquisition.

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2010

---

#### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 4)

##### **Actifs non financiers - immobilisations corporelles (suite)**

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de revenus reportés et virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont constatées aux revenus dans l'année d'acquisition.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur.

##### **Actifs non financiers - frais payés d'avance**

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'année financière pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours de la ou des prochaines années financières. Ces frais seront imputés aux dépenses au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

##### **Réseau de télécommunication**

La Commission scolaire des Patriotes a encouru des coûts pour un réseau de télécommunication. Malgré le fait que le titre de propriété de ce réseau n'est pas dévolu à la Commission scolaire, celle-ci ayant un droit d'utilisation irrévocable d'une durée résiduelle de 13 ans jumelé à un droit ultérieur de renouvellement de 5 ans, tous les avantages et inconvénients reliés à l'utilisation de ce réseau lui sont acquis.

##### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2010

---

#### 3. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers demande à la commission scolaire de réaliser des estimations et de poser des hypothèses pour évaluer et inscrire certains éléments d'actif, de passif, de revenus et de dépenses. Ces estimations reposent sur les données les plus fiables disponibles et les hypothèses les plus probables à ce moment et font appel aux meilleurs jugements de la commission scolaire.

De par leur nature, les estimations sont sujettes à une incertitude quant à la mesure. Ainsi, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### 4. MODIFICATIONS COMPTABLES

Le déficit accumulé de l'exercice précédent a été redressé en fonction des nouvelles conventions comptables suivantes adoptées pour l'exercice courant et les chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été retraités et sont présentés dans les états financiers.

##### **Frais reportés liés aux dettes**

À partir du 1er juillet 2009, la convention comptable relative aux dettes à long terme a été modifiée de manière à ce que les frais d'émission afférents aux dettes à long terme qui étaient auparavant comptabilisés directement à la dépense soient dorénavant reportés et amortis sur la durée de la dette.

##### **Subvention de financement à recevoir**

En septembre 2009, le gouvernement a adopté la loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable (2009, c.38). Cette loi autorise, entre autres, le gouvernement à résorber les déficits accumulés des commissions scolaires.

Pour ce faire, le gouvernement a adopté, le 24 mars 2010, le décret 258-2010 concernant l'octroi de subventions aux organismes du réseau de l'éducation afin de pourvoir au paiement de certaines dépenses inscrites à la dette nette au 1er avril 2008 à la suite de la réforme comptable.

Ce décret détermine les montants qui devaient être comptabilisés par les commissions scolaires au 30 juin 2008 à titre de subvention à recevoir relativement à la réforme comptable et sont comptabilisés dans les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2010 à titre de redressement aux exercices antérieurs.

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2010

#### 4. MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Les sommes nécessaires à l'octroi de ces subventions sont prises à même le Fonds consolidé du revenu.

Un sommaire de l'impact des principaux changements sur le surplus accumulé figure ci-dessous :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Situation financière :		
Frais reportés liés aux dettes	440 618 \$	578 556 \$
Subvention à recevoir - financement	59 687 943	60 629 739
Résultats :		
Subvention de financement	941 796	724 554
Frais liés aux dettes	137 938	( 41 979 )
<b>TOTAL :</b>	<b>61 208 295 \$</b>	<b>61 890 870 \$</b>

#### 5. TAXE SCOLAIRE À RECEVOIR

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Année courante	1 511 935 \$	1 832 240 \$
Année précédente	469 238	560 174
Années antérieures	71 319	105 424
Intérêts et frais	292 568	405 254
	<b>2 345 060</b>	<b>2 903 092</b>
Provision pour créances douteuses	( 42 917 )	( 50 809 )
	<b>2 302 143 \$</b>	<b>2 852 283 \$</b>

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2010

#### 6. DÉBITEURS

	2010	2009
Comptes clients	3 736 073 \$	3 693 953 \$
Congés sabbatiques	533 989	431 181
Remboursement des dépenses liées aux terrains contaminés	106 176	-
Autres	98 705	124 397
	<u>4 474 943 \$</u>	<u>4 249 531 \$</u>

#### 7. EMPRUNTS À COURT TERME

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le crédit autorisé, au 30 juin 2010, est de 86 197 526 \$. La marge de crédit, porte intérêt au taux préférentiel. Les acceptations bancaires, échéant le 15 juillet 2010 portent intérêt à des taux de 0,956 % et 0,999 %. Les emprunts bancaires à court terme sont garantis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La marge de crédit est renouvelable périodiquement et garantie par une cession des subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les emprunts bancaires effectués au cours de l'exercice ont été contractés dans les limites des montants maximums autorisés par le ministère.

#### 8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2010	2009
Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	17 210 327 \$	17 799 021 \$
Fournisseurs	7 230 154	6 176 440
Retenues sur contrats	302 915	447 946
Intérêts courus sur la dette à long terme	1 403 599	1 686 235
Congés sabbatiques	907 803	693 248
Autres	4 191	-
	<u>27 058 989 \$</u>	<u>26 802 890 \$</u>

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2010

---

#### 9. REVENUS REPORTÉS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	629 485 \$	358 338 \$
Fonds à destination spéciale	1 818 751	1 891 374
Provision pour perfectionnement conventionné	147 578	-
Autres revenus perçus d'avance	-	6 435
	<u>2 595 814 \$</u>	<u>2 256 147 \$</u>

#### 10. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Congés de maladie	2 369 321 \$	2 443 051 \$
Vacances	5 343 964	4 099 696
Heures supplémentaires accumulées	290 857	230 545
Indemnités de départ	104 908	88 531
Contributions de l'employeur sur avantages sociaux futurs	927 875	856 682
	<u>9 036 925 \$</u>	<u>7 718 505 \$</u>

# COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2010

### 11. DETTE À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	Taux	Montant à l'émission	Solde au 30 juin 2009	Émission de l'exercice	Refinancement / remboursement de l'exercice	Solde au 30 juin 2010
<b>Dettes obligataires</b>						
2002 - 2012	6,000 %	30 000 000	\$ 4 000 000	\$ -	\$ -	\$ 4 000 000
		30 000 000	4 000 000	-	-	4 000 000
<b>Billets - fonds de financement</b>						
1999 - 2011	6,236 %	22 195 000	10 570 240	-	1 291 640	9 278 600
2001 - 2015	6,120 %	12 657 000	8 033 000	-	578 000	7 455 000
2003 - 2012	5,708 %	5 902 000	4 307 000	-	319 000	3 988 000
2003 - 2009	4,635 %	20 286 000	15 506 000	-	15 506 000	-
2005 - 2015	4,577 %	31 100 000	25 433 000	-	1 889 000	23 544 000
2005 - 2011	4,297 %	8 867 000	7 277 000	-	530 000	6 747 000
2006 - 2012	4,511 %	38 030 000	31 334 000	-	2 232 000	29 102 000
2006 - 2014	4,108 %	16 640 000	15 308 000	-	666 000	14 642 000
2007 - 2014	4,416 %	4 984 000	3 534 000	-	707 000	2 827 000
2007 - 2013	5,100 %	13 913 000	12 935 000	-	978 000	11 957 000
2008 - 2015	4,212 %	15 989 000	15 989 000	-	804 000	15 185 000
2009 - 2014	3,047 %	28 076 000	28 076 000	-	1 353 000	26 723 000
2009 - 2016	4,068 %	3 514 000	3 514 000	-	502 000	3 012 000
		222 153 000	181 816 240	-	27 355 640	154 460 600
<b>TOTAL</b>		252 153 000	\$ 185 816 240	\$ -	\$ 27 355 640	\$ 158 460 600

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2010

---

#### 11. EMPRUNTS À LONG TERME SUJETS À UNE SUBVENTION (suite)

##### **Dettes obligataires**

Les dettes obligataires sont assorties d'un fonds d'amortissement créé à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et déposées en fidéicommis entre les mains du ministère des Finances pour pourvoir au paiement du capital des obligations venant à échéance en 2012.

Les versements au fonds d'amortissement des dettes obligataires exigibles au cours des deux prochains exercices sont de 178 000 \$ annuellement.

Les sommes accumulées au fonds d'amortissement totalisent 1 424 000 \$ au 30 juin 2010.

Le versement en capital requis sur la dette obligataire est de 1 780 000 \$ et est dû en mai 2012.

##### **Billets - fonds de financement**

Les billets - fonds de financement sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Au cours des cinq prochains exercices, les versements en capital requis sur les billets - fonds de financement sont les suivants:

2011 - 11 849 640 \$  
2012 - 48 869 960 \$  
2013 - 10 827 000 \$  
2014 - 48 810 000 \$  
2015 - 17 872 000 \$

Les emprunts à long terme sujets à une subvention sont garantis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.



## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2010

#### 12. AUTRES PASSIFS

	2010	2009
Dépôts de soumission	122 944 \$	130 437 \$
Activités d'intermédiaire pour le MELS	-	138 411
Activités d'intermédiaire pour des tables régionales	148 025	314 340
Activités d'intermédiaire pour la section Patriotes/Riverside de l'ACSQ	6 263	4 275
	<b>277 232 \$</b>	<b>587 463 \$</b>

#### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	30 juin 2010		
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette
Terrains	16 357 695 \$	- \$	16 357 695 \$
Aménagements de terrain	2 132 876	115 922	2 016 954
Bâtiments	206 677 264	94 360 131	112 317 133
Améliorations majeures aux bâtiments	27 832 657	764 186	27 068 471
Matériel et équipements	20 500 717	11 601 157	8 899 560
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	226 519	23 732	202 787
Documents de bibliothèque	458 202	34 884	423 318
Manuels scolaires - achats initiaux	2 226 436	299 239	1 927 197
Matériel roulant	29 794	6 969	22 825
Réseau de télécommunication	4 802 318	1 719 908	3 082 410
	<b>281 244 478 \$</b>	<b>108 926 128 \$</b>	<b>172 318 350 \$</b>

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2010

#### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	30 juin 2009		
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette
Terrains	16 394 162 \$	- \$	16 394 162 \$
Aménagements de terrain	1 156 164	29 985	1 126 179
Bâtiments	206 640 797	88 426 408	118 214 389
Améliorations majeures aux bâtiments	15 176 392	177 714	14 998 678
Matériel et équipements	21 656 067	10 989 694	10 666 373
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	118 283	8 023	110 260
Documents de bibliothèque	238 355	6 362	231 993
Manuels scolaires - achats initiaux	1 177 579	36 467	1 141 112
Matériel roulant	29 793	1 010	28 783
Réseau de télécommunication	4 802 318	1 479 792	3 322 526
	267 389 910 \$	101 155 455 \$	166 234 455 \$

#### 14. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2010	2009
Frais imputables aux prochains exercices	165 335 \$	124 513 \$
Primes payées d'avance à la C.S.S.T.	1 062 598	612 325
	1 227 933 \$	736 838 \$

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2010

---

#### 15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Commission scolaire s'est engagée à la rénovation et réfection de certains établissements pour une somme totale de 8 533 929 \$ au 30 juin 2010.

La Commission scolaire s'est engagée par baux pour des locaux administratifs pour une somme totale de 229 425 \$ pour le loyer de base et les frais variables, échéant en août 2012. Le solde de ces engagements s'établit à 121 872 \$ au 30 juin 2010. La Commission scolaire s'est également engagée par contrat pour différents services, tels déneigement, entretien ménager et autres. Le solde de ces engagements s'établit à 7 460 072 \$ au 30 juin 2010. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu de ces contrats et baux, excluant les taxes applicables et les clauses escalatoires d'indexation, sont les suivants:

2011 - 3 910 534 \$  
2012 - 2 202 827 \$  
2013 - 399 215 \$  
2014 - 302 374 \$  
2015 - 141 962 \$

La Commission scolaire s'est engagée par contrats pour le transport scolaire pour une somme de 18 426 322 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices en vertu de ces contrats sont les suivants:

2011 - 9 606 093 \$  
2012 - 8 820 229 \$

Une somme de 188 050 \$ est réservée pour l'encadrement des stagiaires.

#### 16. ÉVENTUALITÉS

##### Griefs

Au 30 juin 2010, le coût total que devrait assumer la Commission scolaire, si elle perdait les griefs déposés contre elle, est de l'ordre de 636 000 \$. Aucune provision ne figure aux états financiers pour une portion du coût total de ces griefs.

##### Litige

Un recours collectif portant sur les services aux élèves dyslexiques a été déposé contre différentes commissions scolaires incluant la Commission scolaire des Patriotes. Les Commissions scolaires ont eu gain de cause dans ce dossier. Toutefois, la partie demanderesse a jusqu'au 13 novembre 2010 pour aller en appel.

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2010

---

#### 17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Commission scolaire est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlées directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

#### 18. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### **Politique de gestion des risques**

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2010.

##### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses comptes à recevoir des usagers. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses comptes à recevoir des usagers et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente l'exposition maximale de la Commission scolaire au risque de crédit.

##### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêts fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux trésorerie.

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2010

---

#### 18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

##### **Juste valeur des actifs et passifs financiers**

La juste valeur des instruments financiers dont l'échéance est à court terme se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance.

La juste valeur des emprunts à taux fixe correspond approximativement à sa valeur comptable puisque les taux d'intérêt applicables en vertu des accords de financement actuels sont comparables à ceux offerts sur le marché.

#### 19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2009 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2010.

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin

2010

2009

#### Dépenses par activités

#### ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Éducation préscolaire	9 556 635 \$	9 693 380 \$
Enseignement primaire	60 224 049	57 936 311
Enseignement secondaire général	42 009 140	41 358 775
Formation professionnelle	2 391 122	2 293 058
Enseignement particulier	12 003 893	12 079 695
Formation des adultes	2 725 349	2 458 631
	<u>128 910 188 \$</u>	<u>125 819 850 \$</u>

#### ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION

Gestion des écoles et des centres	22 072 801 \$	21 547 092 \$
Moyens d'enseignement	2 911 558	2 924 958
Services complémentaires	19 715 681	19 016 253
Services pédagogiques et de formation d'appoint	7 788 194	7 655 242
Animation et développement pédagogique	2 037 371	1 834 432
	<u>54 525 605 \$</u>	<u>52 977 977 \$</u>

#### SERVICES D'APPOINT

Hébergement des élèves	47 550 \$	60 225 \$
Services alimentaires	790 985	805 830
Transport scolaire	16 485 004	16 240 490
Services de garde	18 413 271	17 541 385
	<u>35 736 810 \$</u>	<u>34 647 930 \$</u>

#### ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Conseil des commissaires et comités	457 509 \$	424 409 \$
Gestion	8 019 337	7 735 351
Services corporatifs	4 497 742	3 946 086
Perfectionnement	1 134 975	1 190 134
	<u>14 109 563 \$</u>	<u>13 295 980 \$</u>

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin

2010

2009

Dépenses par activités (suite)

#### ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES

Entretien et amortissement des biens meubles	5 216 877 \$	4 780 917 \$
Conservation et amortissement des biens immeubles	13 369 031	13 318 989
Entretien ménager	4 826 585	4 719 815
Consommation énergétique	4 958 633	5 308 564
Location d'immeubles	200 402	346 049
Protection et sécurité	778 174	689 692
Amélioration, transformation et révocation majeure non capitalisable	205 491	174 213
	<u>29 555 193 \$</u>	<u>29 338 239 \$</u>

#### ACTIVITÉS CONNEXES

Financement	8 087 393 \$	8 613 020 \$
Projets spéciaux	915 345	2 034 438
Rétroactivité	222 955	166 525
Droits de scolarité et ententes	600 684	692 014
Sécurité d'emploi	76 488	190 632
Prêts de services	615 677	767 377
Activités extrascolaires	4 427 571	4 877 161
	<u>14 946 113 \$</u>	<u>17 341 167 \$</u>

## COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin 2010

#### Dépenses par nature

	2010	2009
Rémunération		
Personnel cadre et commissaires	14 746 967 \$	13 948 208 \$
Personnel enseignant et personnel de suppléance	120 424 630	117 755 300
Personnel professionnel	8 780 849	8 323 219
Personnel de soutien	41 497 601	41 071 036
Variation des banques de maladie	( 73 730 )	151 879
Variation des banques de vacances	1 244 268	307 326
Variation des heures supplémentaires accumulées	60 312	51 973
Variation des indemnités de départ dues	16 377	1 736
Contributions de l'employeur	20 040 425	19 679 751
	<u>206 737 699</u>	<u>201 290 428</u>
Frais de déplacement	934 679	983 873
Fournitures et matériel	13 040 943	12 578 847
Services, honoraires et contrats	35 873 087	37 790 086
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	12 240 514	11 351 941
Autres dépenses	8 956 550	9 425 968
	<u>71 045 773</u>	<u>72 130 715</u>
	<u>277 783 472 \$</u>	<u>273 421 143 \$</u>